

En France, l'éolien en mer affronte des vents contraires

Le Figaro - 7 mars 2018 - par Thomas LESTAVEL

En France, l'éolien en mer affronte des vents contraires

Les premières éoliennes offshore ne tourneront pas avant la prochaine décennie.

Les appels d'offres ont été mal préparés juridiquement et mal calibrés en termes de prix. L'État a embarqué les industriels nationaux comme EDF, Engie ou Alstom, dont le lobbying a payé

BENJAMIN FRÉMAUX, EXPERT DES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES À L'INSTITUT MONTAIGNE

THOMAS LESTAVEL @lestavel

ENERGIE Un nouveau prétendant pour l'éolien offshore en France. Dans le cadre de l'appel d'offres qui doit se tenir au printemps pour un parc éolien au large de Dunkerque, le groupe suédois Vattenfall a annoncé mardi qu'il s'associe avec la Caisse des dépôts et l'allemand WPD sur ce projet qui portera sur au moins 500 mégawatts (MW) - de quoi assurer l'approvisionnement en électricité de plus de 850 000 personnes. Une dizaine de consortiums se sont positionnés sur l'enchère à ce stade.

Mais alors que se profile ce nouvel appel d'offres, les deux précédents qui datent de 2012 et 2014, pour un total de 3 gigawatts (GW), ne se sont toujours pas matérialisés en chantiers. Il faudra attendre 2021-2024 pour voir sortir de mer les six parcs en question dont EDF en a remporté trois, Engie deux et

l'espagnol Iberdrola un. La France souffre la comparaison avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui affichent déjà une capacité installée de 5GW et 3,3GW respectivement. Plus personne ne croit à l'objectif du Grenelle de la mer, qui visait 15GW d'ici à 2030...

La performance tricolore déçoit d'autant plus qu'avec ses 3 500 kilomètres de côtes, la France métropolitaine disposerait du deuxième gisement d'Europe. Le pays souffre de délais particulièrement longs : près de dix ans entre les résultats d'appels d'offres et les mises en chantier, contre cinq dans les pays voisins. « Le cadre réglementaire complexe a permis aux associations hostiles (riverains, pêcheurs) d'attaquer chacune des étapes du processus via des recours judiciaires », déplore Pauline Le Bertre, déléguée générale de France Énergie Éolienne.

Pour ne rien arranger, les projets autorisés, dont certains prévoient



des modèles de turbines déjà datés, vont représenter une facture douloureuse pour le contribuable : le tarif de rachat a été négocié autour de 200 euros le mégawatt-heure (MWh) alors que les prix de marché tournent actuellement autour de... 40 euros. L'État va ainsi dépenser sur vingt ans la somme faramineuse de 40,7 milliards d'euros en subventions publiques pour les 3GW d'éoliennes en mer, si on en croit les calculs de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dans un

rapport daté de juillet. « Les appels d'offres ont été mal préparés juridiquement et mal calibrés en termes de prix. L'État a embarqué les industriels nationaux comme EDF, Engie ou Alstom, dont le lobbying a payé », diagnostique Benjamin Frémaux, expert des questions énergétiques à l'Institut Montaigne, qui suggère d'annuler ces appels d'offres, d'indemniser les entreprises concernées et de relancer des enchères plus ouvertes.

De fait, le gouvernement a voulu

favoriser la constitution d'une filière tricolore pour attaquer un marché mondial prometteur, estimé à 700 milliards de dollars en 2030 par le cabinet Boston Consulting Group. « En Allemagne et en Belgique, des enchères ont été remportées par des projets non subventionnés, ce qui démontre la maturité des technologies les plus récentes », relève Benjamin Frémaux.

Processus plus ouvert

Les pouvoirs publics ont pris la mesure des errements passés et mis en place fin janvier un « permis enveloppe » inspiré des voisins européens, qui regroupe toutes les autorisations nécessaires pour un projet éolien en mer, permettant ainsi d'accélérer les procédures et de limiter l'impact temporel des recours judiciaires. « Les parcs sortent plus vite », résume Pauline Le Bertre. Par ailleurs, le processus de mise en concurrence sera plus ouvert que par le passé.

Reste que le retard accumulé a fait du mal à la filière. Un motif d'espoir : le géant General Electric a annoncé il y a une semaine qu'il allait construire en France la plus grande éolienne offshore au monde. Dotée d'un générateur de 12 MW, elle produira 45 % d'énergie en plus que les turbines actuellement sur le marché. De quoi gonfler les voiles sur les sites industriels de Cherbourg et Saint-Nazaire. ■